

## OPERATION RELAIS-CITE DE DEDOUGOU

Dans le cadre de l'appui à l'auto construction, le Ministère de l'urbanisme et de l'habitat informe le public, du lancement de l'opération « Relais-cité de Dédougou ».

### 1. Localisation

Le site aménagé est situé dans la commune de Dédougou, au Sud-ouest de la ville, sur la Route Nationale n°10 (RN10), axe Dédougou-Bobo-Dioulasso.

### 2. Caractéristiques du site

- Accès au site : direct par la Route Nationale n°10 (RN10) ;
- Voies : ouvertes et rechargées;
- Desservi en réseaux d'eau potable, d'électricité, d'éclairage public et d'assainissement pluvial ;
- Présence de l'Université de Dédougou et de la centrale solaire de la SONABEL sur le site ;
- Equipements projetés : écoles primaire et secondaire, Maison des jeunes, espaces verts.

### 3. Types, nombre de parcelles mises en jeu et montant des frais de viabilisation

Trois (03) types de parcelles sont mis en jeu :

- Parcelles «Panni» (ou ordinaires), au nombre de 2 200, d'une superficie moyenne de 300 m<sup>2</sup>, à 6 000 F CFA le m<sup>2</sup> ;
- Parcelles «Bwa» (ou de standing), au nombre de 400, d'une superficie moyenne de 400 m<sup>2</sup>, à 7 500 F CFA le m<sup>2</sup> ;
- Parcelles «Yaoua» (ou commerciales et spécifiques), au nombre de 150, d'une superficie moyenne de 400 m<sup>2</sup>, à 10 000 F CFA le m<sup>2</sup>.

### 4. Souscriptions

Les attributions des parcelles se font par tirage au sort, en collaboration avec la Loterie nationale burkinabé (LONAB), sous la supervision d'un huissier de justice.

- Dix-neuf mille (19 000) tickets de tombola sont mis en jeu pour la souscription physique et la souscription en ligne;
- Tout souscripteur peut souscrire aux trois (03) types de parcelles mais ne peut être bénéficiaire que de deux (02) parcelles : soit une (01) parcelle «Bwa» et une (01) parcelle « Yaoua » (commerciale), soit une (01) parcelle « Panni » (ordinaire) et une (01) parcelle «Yaoua».
- Période : du 26 octobre au 06 novembre 2020 (*La DGUVT se réserve le droit de clôturer les souscriptions avant la date initialement prévue dès épuisement des tickets*).
- Sites de souscription :
  - Souscription physique : Dédougou (Mairie) et Ouagadougou (Stade du 04 août) ;
  - Souscription en ligne : [www.dguvt-rcd.net](http://www.dguvt-rcd.net)
- Horaires : du lundi au samedi, de 08 heures 00 minutes à 12 heures 00 minutes y compris les jours fériés sauf le samedi 31 octobre 2020.
- Conditions :
  - être âgé de 18 ans, au moins ;
  - se munir de la copie simple d'un document d'identité (Carte nationale d'identité ou Passeport) ;
  - payer des frais de souscription de :
    - ✓ 62 000 F CFA, pour les parcelles « Panni » et « Bwa », se décomposant comme suit : frais de ticket tombola, 10 000 F CFA et frais de timbre communal de Dédougou, 2 000 F CFA, **non remboursables** ; une caution de 50 000 F CFA déductible du coût des frais de viabilisation en cas de succès au tirage au sort, et remboursable en cas d'échec;
    - ✓ 230 000 F CFA pour les parcelles « Yaoua », se décomposant comme suit : frais de ticket tombola, 25 000 F CFA et frais de timbre communal de Dédougou, 5 000 F CFA, **non remboursables** ; une caution de 200 000 F CFA, déductible du coût des frais de viabilisation en cas de succès au tirage au sort, et remboursable en cas d'échec.

Pour la souscription en ligne, disposer d'un compte Mobicash ; accéder à la plateforme de souscription en ligne : [www.dguvt-rcd.net](http://www.dguvt-rcd.net) et suivre les instructions. *Les frais d'envoi et de retrait sont à la charge du souscripteur.*

### 5. Tirage au sort

Le jeudi 12 novembre 2020, à la Salle polyvalente de Dédougou, à partir de 09 heures 00 minute.

Pour tout renseignement, contacter le 25 65 69 40.

**NB** : Le Règlement de la présente opération est disponible sur le site du Ministère de l'urbanisme et de l'habitat : [www.mhu.gov.bf](http://www.mhu.gov.bf) et sera également affiché pour consultation, à la Direction générale de l'urbanisme, de la viabilisation et de la topographie, sise à Gounghin, secteur 07, à la Direction régionale de l'urbanisme et de l'habitat de la Boucle du Mouhoun et à la Mairie de Dédougou.

Le Secrétaire général

Stanislas B. GOUNGOUNGA

